**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

**Band:** 7 (1915)

Heft: 1

Rubrik: Divers

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

naliste qu'il a assumée au cours de la crise, ne le qualifie plus à aucun degré pour occuper les fonctions internationales qu'il a remplies jusqu'ici.

Quant au comité de l'Union syndicale suisse, nous n'avons reçu aucune communication à ce sujet et nous pensons que l'on ne procédera pas à ce transfert sans nous en aviser seulement.



# Divers.

Sébastien Faure, le propagandiste anarchiste bien connu en Suisse romande par les nombreuses conférences publiques et contradictoires et par les intéressantes brochures qu'il a écrites, vient de publier les explications suivantes qui intéresseront sûrement les lecteurs de notre Revue syndicale.

#### J'explique à mes amis pourquoi je renonce, pour le moment, à ma campagne en faveur de la Paix.

Mon entrevue, le 26 janvier 1915, avec M. Malvy, Ministre de l'Intérieur.

M. Malvy m'avait convoqué pour cinq heures du soir. Je fus exact. Il m'attendait et me fit introduire aussitôt dans son cabinet où il me reçut avec beaucoup de simplicité et même cordialement.

Mon entrevue avec le Ministre de l'Intérieur a été, parfois, émouvante et j'ai tenu à consigner ici, le soir même, en la résumant aussi fidèlement que possible, notre conversation.

Ce n'est pas que cet entretien emprunte à la qualité de mon interlocuteur une importance particulière; mais j'ai à cœur de dire à mes amis pour quelle raison j'ai cessé, brusquement et à peine commencée, la campagne en faveur de la Paix, dont mon appel aux Socialistes, Syndicalistes, Révolutionnaires et Anarchistes ne devait

être, dans ma pensée, que le prélude. M. Malvy me fit d'abord savoir qu'étant étudiant et même plus tard, il avait assez régulièrement assisté à mes conférences, qu'il avait, sans les approuver tou-jours, souvent applaudi à l'exactitude de mes observations et à la noblesse de mes idées, qu'enfin il avait plaisir à m'écouter tant à cause de la hardiesse de mes doctrines que pour entendre un beau langage et prendre une leçon d'éloquence.

En écoutant cette entrée en matière, je me disais: «Trop de fleurs! Que va-t-il me dire dans un instant?» Mais, sans insister, M. Malvy se hâta de me déclarer: « Si je vous dis ces choses, c'est pour vous mon-« trer que je vous connais bien et depuis longtemps et «c'est parce que je vous connais que j'ai voulu vous «voir. Je vous remercie d'être venu.»

Puis il ajouta: « C'est de votre manifeste « Vers la

Paix » que je veux m'entretenir avec vous.

Moi. — Je le savais d'avance, Monsieur.

Lui. — Je n'en doute pas et je vous prie de m'écou-

Moi. — Je vous écoute.

M. Malvy entreprit alors de me convaincre que si ce manifeste très beau, très étudié, très éloquent (c'est lui qui parle) est inspiré par une pensée généreuse et un motif louable: hâter la fin des massacres, il est dangereux et nuisible parce qu'il est prématuré.

Lui. - La France n'a pas voulu la guerre. Elle a tout fait pour l'éviter. Elle a été victime d'une agression aussi préméditée que brutale. Aucun des hommes qui sont au Gouvernement n'aurait souscrit à une

guerre offensive: nulle alliance n'eût suffi à nous y entraîner. Mais, la France attaquée, il était de notre devoir d'appeler la Nation à prendre les armes pour sa sauvegarde et son avenir. Nous avons, mes collègues et moi, assumé devant les citoyens de ce pays de redoutables responsabilités et ces responsabilités nous imposent des devoirs auxquels nous ne pouvons manquer sans trahir. Oui, la guerre est une chose horrible, abominable; mais, puisque nous avons été mis en demeure de la subir, nous n'avons pas le droit d'en précipiter la fin avant la victoire définitive qui, aujourd'hui, est certaine. La conviction du Gouvernement est que l'Allemagne est à bout et que, très prochainement, elle sera obligée de reconnaître sa défaite. Oui, la Paix est désirable et je vous garantis que nous le ferons aussitôt que les circonstances le permettront; mais réfléchissez et convenez que le moment n'est pas encore venu d'en parler.

Et M. Malvy développa cette idée avec chaleur,

pour en arriver à cette conclusion:

« Je vous demande, et c'est dans ce but que j'ai voulu vous voir, je vous demande non pas seulement comme membre du Gouvernement de la Défense Nationale, mais encore et surtout comme démocrate et libre penseur, de cesser en ce moment toute propagande en faveur de la Paix. Je ne vous demande pas d'y renoncer de façon définitive, mais simplement d'en ajourner la mise à exécution.»

Je répondis: « Vous venez de prononcer une parole qui me met à l'aise. J'oublierai, puisque vous m'y autorisez, que je parle à un ministre et, puisque vous le voulez bien, c'est l'homme qui va répondre à l'homme.

Me permettez-vous une question?

Lui. — Posez-la sans vous gêner. Moi. — Monsieur Malvy, avez-vous lu, bien lu, ce qui s'appelle lu, mon manifeste?

Lui. — Je l'ai lu d'un bout à l'autre, très attentivement. Je vous le répète: je l'ai trouvé très modéré dans la forme, très étudié et c'est ce qui en fait le danger.

Moi. — J'en ai, en effet, pesé tous les termes. Puisque vous l'avez lu, vous avez dû constater que je ne parle pas d'une Paix hic et nunc, d'une Paix quand même, immédiate et à tout prix, d'une Paix qui laisserait subsister les causes du conflit. Je ne parle pas d'une Paix qui humilierait la France en lui attribuant la posture d'un pays vaincu ou à bout de forces, ou qui la déshonorerait en la séparant de ses alliés dont elle est et reste solidaire. Je parle d'une Paix honorable et avantageuse, d'une Paix qui tiendra compte des restitutions nécessaires, des indemnités équitables et du Droit de toutes les Nationalités. Je parle enfin et surtout d'une Paix stable, d'une Paix jetée sur de telles bases et entourée de telles garanties qu'aucune Nation ne sera par la suite tentée ni en état de déchaîner un nouveau catalysme. Je parle de cette Paix qui, si elle n'aboutissait pas à la constitution immédiate des Etats-Unis d'Europe, aboutirait à une Europe pour longtemps pacifiée.

Lui. — D'accord. C'est bien cette Paix que nous voulons nous aussi et que nous ferons tout pour obtenir. Mais précisément cette Paix, si désirable qu'elle soit, est, à l'heure actuelle, impossible et j'estime que, en pleine guerre, il est dangereux et nuisible d'en parler présentement, parce que en parler, c'est énerver et affaiblir le sentiment national, c'est anémier l'exaltation patriotique indispensable au même degré aux hommes qui se battent et à la population qui reste dans ses foyers. Y avez-vous songé?

Moi. — Ce n'est pas à cela que j'ai songé; en tous cas ce n'est pas le but que je me suis proposé.

Lui. — Ce but, quel est-il?

Moi. — J'ai voulu simplement préparer les esprits à envisager avec bienveillance, et non pour la repousser sans examen, l'éventualité, dans un temps aussi rapproché que possible, du dénouement que comporte l'horrible Tragédie. J'ai voulu opposer la voix de la Raison aux hurlements de la Folie. J'ai voulu que dans le concert des imprécations sauvages s'élevât une parole de concorde et d'humanité. Je pense qu'il n'est pas sain pour les peuples de vivre, durant des mois et des mois, dans une atmosphère de haine et de férocité et je persiste à croire quil ferait un bien immense celui qui ferait circuler dans cette atmosphère saturée de ressentiments et de colères quelques courants de douceur et de réconciliation.

Lui. — Je ne doute pas, je ne veux pas douter de vos bonnes intentions et je reconnais que les sentiments qui ont inspiré votre manifeste sont humanitaires. Mais, encore une fois, j'ai le sentiment profond que le résultat que vous en attendez ne sera pas celui qui, en fait, se produira. Dans un manifeste, et surtout dans un manifeste qui, comme celui-ci, s'adresse à l'âme senti-mentale et à l'esprit un peu simpliste de la foule, il faut considérer avant tout l'impression qui, d'instinct, s'en dégage. Or, il n'est pas douteux que, souffrant de la guerre, des deuils, des pertes, des privations, des angoisses qu'elle entraîne fatalement, ceux et celles qui liront votre appel n'en dégageront qu'une seule impression pouvant se traduire ainsi: « Oui, il faut en finir « à tout prix et sans plus attendre. Sébastien Faure « a raison: protestons contre cette guerre maudite; « réclamons la Paix; obligeons le Gouvernement à la « signer coûte que coûte! »

Autre chose: vous ignorez sans doute que, dans le Midi surtout, de nombreux agents de l'Allemagne prêchent aussi la Paix. Oh! je m'empresse d'ajouter qu'il n'y a là — j'en suis convaincu — qu'une simple coïncidence et je vous prie de n'y voir aucun rapprochement injurieux; mais je vous la signale parce que ce simple fait apporte à ma thèse une indiscutable vigueur. Vous comprendrez que prêcher la Paix, à l'heure actuelle, c'est favoriser, sans le vouloir, les intérêts et les agissements de l'ennemi et, par conséquent, nuire, dans la même mesure, aux intérêts de la France.

Je répliquai; il insista et la discussion fut, durant quelques instants, ardente, passionnée, chacun de nous apportant, à défendre son point de vue une grande chaleur et une conviction profonde.

Lui. — Je vous ai dit ce que je voulais dire, ce que j'avais le devoir de vous faire entendre. Je vous sais très attaché aux idées que, depuis vingt-cinq ou trente ans, vous professez et propagez; mais je vous sais aussi d'esprit accessible au sens des nécessités qui parfois inclinent la Doctrine devant les lois de la réalité. Voilà pourquoi je ne désespère pas de vous avoir convaincu et j'insiste à nouveau pour obtenir de vous que vous cessiez provisoirement la propagande que vous avez commencée.

Mais voici qui va nous convaincre mieux, plus sûrement et plus vite que toute autre considération, en vous apportant la preuve que votre appel comporte de très

graves conséquences.

Si votre manifeste n'était allé qu'à la population civile, nous l'aurions, certes, trouvé regrettable. Toutefois, le mal eût été moins sérieux. Mais il est allé aussi
sur le front. Nous savons qu'il a été lu dans les tranchées, qu'il y a circulé, qu'il a passé de main en main.
Il porte un nom connu et estimé; il est très habilement
rédigé; et il est à craindre, si l'on n'y met ordre, qu'il
ne soit approuvé d'enthousiasme et sans réflexion par
un certain nombre de nos soldats. Ceux-ci ont été brus-

quement séparés de ceux qu'ils aiment et sont impatients de les revoir; ils reçoivent de leur famille des lettres qui les inquiètent et les attristent; ils sont fatigués de la lenteur des opérations militaires; ils sou-pirent après la fin des hostilités. C'est bien humain, tout cela. Leurs chefs n'ont pas été sans avoir connaissance de votre appel; ils ont appris qu'il avait été lu avidement, commenté et discuté avec passion dans les tranchées. Une enquête a été faite: discrète et minutieuse. On a su que des lettres vous avaient été écrites, en réponse à votre appel. L'autorité militaire possède un dossier redoutable; dans ce dossier figurent de nombreuses lettres écrites sous le coup de l'émotion ressentie par ces hommes qui se battent, qui risquent constamment leur vie, qui souffrent loin des leurs, et quelques-unes de ces lettres sont si compromettantes pour leurs auteurs qu'il a été très sérieusement question pour couper court à l'agitation produite et pour faire un exemple, de les envoyer au poteau d'exécution. Tous ces soldats sont de vos camarades, de vos amis. Il en est quelques-uns qui vous touchent de fort près...

A ce moment, je l'avoue parce que c'est la vérité, j'ai été remué au delà de toute expression. Mon cœur s'est étreint d'une profonde et violente émotion et mes yeux se sont mouillés: quelle tristesse pour moi, quelle douleur et quels regrets si d'autres avaient été frappés à ma place! Car, s'il y a un coupable, ce coupable, c'est moi! Si quelqu'un doit être inquiété, poursuivi, condamné, ce quelqu'un c'est moi, moi seul! Et moi qui croyais n'avoir exposé personne, moi qui avais cru assumer toutes les responsabilités, en signant seul, tout seul, mon manifeste!...

Toutes ces réflexions m'assaillirent brusquement. En un rapide éclair de l'imagination, je vis tomber mes amis les meilleurs et les plus chers et, dans leur regard suprême, je lus le reproche de les avoir sacrifiés, tandis que j'étais épargné!

Mon bouleversement n'échappa point à M. Malyy. Je sentis même qu'il n'était pas insensible à mes

angoisses et partageait mon émotion.

Lui. — Rassurez-vous, s'écria-t-il. Il y a, au Ministère, des hommes qui, par principe et par nature, sont les adversaires de la manière forte et ne consentent à y avoir recours qu'en cas d'indiscutable nécessité. Ces mêmes hommes sont les adversaires des Cours Martiales et de la Justice sommaire. Ils se sont opposés fermement, inébranlablement à toute mesure de rigueur que l'Autorité militaire avait le dessein d'appliquer à vos amis. J'ai obtenu que toutes les pièces du dossier: rapports, enquêtes, lettres concernant cette affaire me soient remises. J'ai livré le tout au feu. De toutes ces pièces: rapports, enquêtes, lettres, il ne reste rien; tout a été réduit en cendres et il n'en sera plus question.

Moi. — Vous avez fait cela? Vous me l'affirmez? Lui. — Je vous en donne ma parole d'honneur.

Moi. — Merci. Eh bien! Monsieur Malvy, je n'hésite plus à vous faire la promesse que vous attendez de moi. Je prends l'engagement que vous désirez. Vous avez ma parole et j'aime à croire qu'elle vous donnera toute tranquillité.

Lui. — Je sais qu'on peut avoir pleine confiance en votre loyauté et je vous remercie.

Sur ces mots, je me levai pour prendre congé. M. Malvy m'accompagna jusqu'à la porte de son cabinet et, sur le seuil, instinctivement et comme pour sceller le pacte conclu, nous nous serrâmes vigoureusement la main.

Sébastien Faure.